



FÉDÉRATION SYNDICALE UNITAIRE - Section FSU Réunion

Sept-Oct
2019

CONGRÈS : Étape 1

Du 20 septembre au 11 octobre, les adhérents des syndicats de la FSU sont invités à voter sur les rapports d'activité et financier de la FSU nationale et départementale et pour les listes de candidatures nationales destinées à recomposer les instances de notre fédération. Un vote du même type au niveau départemental aura lieu en mai 2020.

Ces votes précèdent notre congrès départemental des 12, 13 et 14 novembre prochains auquel vous pourrez participer en vous pré-inscrivant selon les cas auprès de votre syndicat d'affiliation ou directement auprès de la FSU (voir dernière page).

Pour les procédures nationales, les textes et listes se trouvent dans la revue **Pour** que vous avez reçue ; pour le niveau départemental, cette revue-ci contient les rapports d'activité et financier départementaux, les appels à voter, une proposition d'amendement aux statuts et une fiche de pré-inscription au congrès ainsi que le matériel de vote.

Dans un contexte où les services publics et les personnels font l'objet d'attaques sans précédent, la FSU a besoin de s'appuyer sur le soutien de tous ses adhérents pour continuer son action.

En effet, malgré l'adoption de la loi de « transformation de la Fonction Publique », la FSU reste déterminée à défendre une autre idée des services publics et de leurs agents. Le statut doit demeurer la norme et les moyens doivent être donnés pour permettre aux services publics d'assurer leurs missions au service de l'égal accès de tous aux besoins fondamentaux et à l'égalité républicaine.

Marie-Hélène DOR, Benoit CAQUELARD,
Secrétaires départementaux



SOMMAIRE

Règlement électoral
Rapport d'activité et financier
appels à voter
modifications statutaires
pré-inscription congrès



RÈGLEMENT ÉLECTORAL POUR LE VOTE NATIONAL D'ORIENTATION FÉDÉRALE (2019)

Les syndiqué-e-s seront appelé(e)s du vendredi 20 septembre au vendredi 11 octobre 2019 inclus à exprimer, individuellement et à bulletin secret, leur choix d'orientation pour la Fédération. Ce vote, organisé conformément à nos statuts, est une des phases de la préparation du 9^e Congrès fédéral national et des congrès départementaux préparatoires. Ce vote est déterminant. Ses résultats servent en effet non seulement de référence pour déterminer la composition des instances nationales de la FSU mais aussi de base pour la désignation des délégué-e-s aux congrès fédéraux départementaux et national. Ce vote engage aussi chaque syndicat national. C'est en effet sur la base des résultats dans chaque syndicat que celui-ci constitue sa délégation pluraliste dans les instances nationales de la FSU. C'est enfin au sein des listes présentées que seront désignés les élu(e)s qui siégeront dans les instances fédérales nationales au titre des tendances.

(...)

Organisation du vote

Le vote se déroulera du vendredi 20 septembre au vendredi 11 octobre 2019 inclus. Le CDFN rappelle que :

- les modalités d'organisation seront arrêtées après concertation entre les syndicats nationaux et les sections départementales,
- conformément aux statuts, chaque SD et chaque SN a le droit de soumettre à débat et à consultation des points complémentaires.

Le CDFN précise que la partie « vote national d'orientation fédérale » du matériel de vote adressé à chaque syndiqué-e devra être conforme aux décisions du CDFN de juin 2019. Un bulletin de vote « type » sera mis à disposition à cet effet.

Le CDFN rappelle que chaque syndiqué-e doit avoir communication de la totalité des textes et listes soumis au vote et que le vote est individuel et secret et ce, quel que soit les modalités d'élection. Il devra en outre permettre l'identification des électeurs-rices. Exemples :

En cas de vote par correspondance, il devra être effectué sous double enveloppe, l'enveloppe extérieure comportant les nom, qualité et signature de l'électeur-ric(e).

En cas de vote organisé sur le lieu de travail une liste d'émargement sera signée par l'électeur-ric(e) au moment du vote.

La présence d'un-e délégué-e de chacune des listes candidates à toutes les étapes du scrutin sera rendue possible.

Conditions pour être électeur-ric(e)

Compte tenu de la période durant laquelle les syndiqué-e-s sont appelé-e-s à exprimer leur choix, il est décidé que seront électeurs-rices :

- les syndiqué-e-s à jour de leur cotisation syndicale 2018-2019 dans l'un des syndicats nationaux de la FSU, sauf s'ils ont fait connaître leur démission avant la date du scrutin,
- tout-e nouvel-le adhérent-e qui au moment du vote aura acquitté sa cotisation 2019-2020.

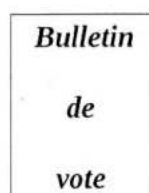
Collecte nationale des résultats

Les résultats de la consultation individuelle des syndiqués (vote d'orientation fédérale et autres questions éventuelles) seront collectés nationalement par une commission nationale composée à l'image du CDFN. Elle se réunira le vendredi 18 octobre 2019. Les résultats seront communiqués aux sections départementales à compter du 18 octobre.

(...)

Toute contestation relative à l'application du présent règlement électoral est soumise au Bureau Fédéral qui décide.

MODALITÉS DU VOTE PAR CORRESPONDANCE (sauf organisation propre à votre syndicat)



ne rien écrire ici



renseignez, signez et postez !



RAPPORT D'ACTIVITÉ FSU974 2016-2019

LA FSU, FONCTIONNEMENT ET MOYENS

La FSU est la seule organisation syndicale implantée exclusivement dans le secteur public, ce qui en fait une experte en la matière.

La FSU 974 regroupe 16 SN implantés dans l'Éducation Nationale, l'Enseignement Supérieur, l'Enseignement Agricole, la Fonction Publique Territoriale, l'Environnement, au Ministère de la Justice, à la Caisse des Dépôts et à Pôle Emploi. Pour la période 2016-2017, elle compte 2340 adhérents, en 2017-2018, 2360 ; les effectifs pour l'année en cours ne sont pas encore connus.

L'instance décisionnelle est le congrès convoqué tous les 3 ans. Dans l'intervalle, c'est le CDFD (Conseil Délibératif Fédéral Départemental) et le BEFD (Bureau Exécutif Fédéral Départemental) qui votent les décisions. Le Secrétariat exécute.

Ces instances sont pluralistes : les sièges sont répartis par moitié entre les syndicats et les tendances. Ils sont attribués aux syndicats en fonction de leur nombre d'adhérents et aux tendances en fonction des résultats du vote d'orientation.

Suite au vote 2016, les sièges des tendances dans les instances fédérales sont répartis de la manière suivante :

CDFD : sur 25 sièges, 9 Alternative Fédérale (AF), 8 Unité et Action (UA), 8 Unité, Revendications, Indépendance Syndicale (URIS)

BEFD : sur 16 sièges, 6 AF, 5 UA, 5 URIS.

Le Secrétariat, issu du BEFD est composé de 3 représentants d'AF et deux d'UA issus du secteur éducatif, de la Territoriale et de Pôle Emploi.

Ces instances se réunissent en moyenne toutes les 3 semaines.

Pour aboutir à une décision, celle-ci doit recueillir ou dépasser 70 % des votes ; la majorité requise est portée à 75 % pour les congrès départementaux. Cela oblige à trouver une synthèse entre les positions de chaque composante. Le quorum (soit la moitié des membres) est obligatoire pour prendre des décisions. Nous devons malheureusement constater que les quorums sont difficiles à atteindre et engendrent l'obligation de réunions de repli pour avoir des mandats.

Décharges

Pour fonctionner, la FSU Réunion dispose d'un peu moins d'un Équivalent Temps Plein.

Outre les décharges attribuées aux secrétaires, la FSU a donné des moyens en décharges à plusieurs syndicats : SNUIPP, SNU-TER, SNPES-PJJ ainsi que pour le CHS-CTA.

Le CHS-CTA couvre l'Éducation Nationale, soit le plus gros secteur public ; les moyens accordés par le Rectorat à la Secrétaire du CHS-CTA étant notoirement insuffisants au regard notamment de l'augmentation des cas de souffrance au travail, la FSU lui a donné des moyens supplémentaires pour l'exercice de ce mandat.

CONTEXTE GÉNÉRAL

Cette mandature coïncide avec la fin de la présidence de François Hollande et l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron qui poursuit et amplifie la casse des dispositifs de cohésion sociale : Code du Travail, fiscalité, services publics, retraites, assurance-chômage,..... Les attaques sont radicales.

L'ordre néo-libéral est en marche et s'accompagne de mesures contre les libertés publiques (loi anticasseurs, sanctions, violences policières).

Ce durcissement du gouvernement a pour objectif évident de décourager toute forme de contestation publique, de réduire les espaces de dialogue social et de réprimer toute velléité de contestation.

C'est dans ce contexte de brutalité ultra-libérale et de mépris de classe qu'est apparu le mouvement des Gilets Jaunes. Ce mouvement qui rejette les syndicats et les partis politiques a pris de l'ampleur progressivement grâce aux réseaux sociaux. Ce rejet doit interroger sur le positionnement des organisations syndicales à l'égard des mouvements sociaux.

Il a pris de court le gouvernement qui, devant la persistance des manifestations, a lancé un « Grand débat national » sans remettre en question sa politique et le train des « réformes » poursuit sa course.

Pire encore : pour espérer se maintenir au pouvoir, le parti présidentiel cherche à installer durablement un duel LREM-RN au risque de voir un jour l'extrême droite l'emporter.

Suivant la tendance nationale, les élections européennes de mai 2019 ont -pour la première fois- porté le RN en tête à la Réunion.

Notre département souffre encore plus qu'ailleurs de cette politique de casse sociale tous azimuts. Ce contexte social parti-



RAPPORT D'ACTIVITÉ FSU974 2016-2019 (SUITE)

LA FSU DANS LE MOUVEMENT SOCIAL RÉUNIONNAIS

En mai 2018, 10 ans après le Cospar*, une tentative pour mobiliser intersyndicale et monde associatif sur les enjeux sociaux de la Réunion n'a pas abouti faute de combattants. La FSU s'y était pleinement impliquée en participant à toutes les réunions. Quelques mois plus tard, les Gilets Jaunes (GJ) entraînaient la Réunion dans un mouvement social que nous n'avions donc pas initié.

Son absence de structuration et d'interlocuteurs reconnus a très vite poussé le Préfet à solliciter les syndicats pour éteindre l'incendie. A cette occasion, la FSU a été la seule à refuser de se prêter à ce jeu et l'absence d'avancées nous conforte dans ce choix.

La FSU a retrouvé dans les ronds-points bon nombre de ses revendications en particulier la lutte contre les inégalités et la défense des services publics ; il était donc logique de retrouver des militants de la FSU Réunion dans le mouvement des GJ. Au début de leur mouvement les GJ ont clairement rejeté la présence des syndicats. Cette défiance à l'égard des organisations syndicales est depuis longtemps orchestrée par les gouvernements successifs pour brouiller la perception de l'action syndicale. Pourtant défilé et revendiquer plus de justice sociale est notre ADN tout autant que la nécessité de construire un front unitaire.

Avec le blocage des routes, les débats internes ont été organisés par mails puis quand les GJ ont sollicité les syndicats -dont la FSU-, le BEFD*, cette fois réuni en présentiel, a voté la participation aux manifestations des samedis mais, sans doute trop tardives (5 au total de février à juin), celles-ci n'ont pas fait le plein.

Emploi local

La Réunion reste fortement touchée par l'emploi précaire, que ce soit dans la FPT ou plus de 70% des personnels sont embauchés comme contractuels et contrats aidés ou dans l'Éducation Nationale où plus de 1000 personnels sont actuellement recrutés dans le second degré. La FSU a organisé 2 stages de formation syndicale et rédigé des publications à destination des personnels contractuels de l'EN au cours de ces 4 années afin de les former et les informer sur leurs droits. Grâce à ce travail, lors des EP, la FSU a conservé son siège à la CCP chez les enseignants non-titulaires et chez les AED. Un vaste chantier reste cependant ouvert dans ce secteur, notamment à destination des AESH fortement implantés dans les établissements scolaires du premier et second degré.

La FSU agit depuis de nombreuses années pour un plan de rattrapage à la hauteur des besoins locaux.

Langue régionale

Après des années de non-réunion, la FSU a dû insister des mois auprès du recteur (mails, appels, interventions au CTA, déplacement de la SD au Cabinet) pour demander la convocation du CALR non réuni depuis des années alors que la loi prévoit deux réunions par an. Il s'agit pour la FSU de pouvoir y défendre ses mandats en faveur du développement de l'enseignement du créole et, au-delà, de la reconnaissance des langues maternelles dans les services publics.

Réuni à la veille des vacances scolaires de juillet 2019, le CALR a été une gigantesque mascarade révélatrice du peu de cas de l'Académie pour cette question. Le bilan de la période 2014-2019 ne permettait aucunement de se prononcer sur les actions menées et les résultats constatés, pire, à ce jour, il n'en existe aucune trace écrite communiquée aux membres du CALR. Le projet pour la période, distribué le jour même, n'est qu'un pâle copié-collé du précédent, ne rajoutant que de vieux débats stériles comme celui sur la graphie à utiliser. Au final, cette séance ne nous aura servi qu'à acter le travail militant qu'il nous reste à (re)prendre et confirmer l'importance du combat de notre fédération dans ce domaine. Ce moment nous a aussi permis de créer des ponts avec les partenaires associatifs (comme LLKR, association des enseignants de créole à La Réunion ou la FCPE et l'UNAAPE pour les parents d'élèves) ce qui aura été plus difficile avec les autres OS qui n'ont soit pas répondu, soit décliné.

* ACRONYMES :

Cospar : Collectif des Organisations Syndicales, Politiques et Associatives de la Réunion

SD : Secrétaire Départemental/e

BEFD : Bureau Exécutif Fédéral Départemental

CTA : Comité Technique Académique

CALR : Conseil Académique des Langues Régionales

GT : Groupe de Travail

CEN : Conseil de l'Éducation Nationale

SN : Syndicat/s National/ux, soit les syndicats qui composent la FSU

OS : Organisation/s Syndicale/s



RAPPORT D'ACTIVITÉ FSU974 2016-2019 (SUITE)

Calendrier scolaire

Dans les DOM, le Recteur peut légalement adapter le calendrier scolaire en fonction des « caractéristiques des régions concernées ». Le calendrier climatique est un mandat de congrès de la FSU Réunion.

2019 étant une année de consultation obligatoire avant l'application du calendrier 2020-23, la FSU a proposé un modèle climatique civil au GT du Rectorat le 4 mars 2019 pour qu'il puisse être l'une des options proposées à la consultation des Conseils d'Administration des collèges et lycées et des Conseils d'Ecole et de celle, obligatoire, du CEN.

3 mois plus tard, nous apprenons que le Recteur a décidé de ne pas consulter les CA et CE et d'écarter notre proposition des débats du CEN de juin 2019 sur la base d'un argument juridique fallacieux contredit par l'avocat que nous avons consulté. Coup de théâtre, le calendrier scolaire a été retiré de l'ordre du jour de ce CEN dans l'attente des dates nationales du Bac, alors que la loi impose sa saisine. La FSU a donc décidé d'alerter les élus de la Réunion et les collectivités. A l'heure où nous écrivons, ce sujet est au point mort.

Le sujet du calendrier reste un point de conflit dans notre organisation ce qui est regrettable pour notre image face à l'administration. Nous devons trouver une voie de dialogue.

ACTIONS ET DOSSIERS NATIONAUX

Les attaques multiples et tous azimuts du gouvernement dès son installation ont généré de nombreuses actions au niveau national déclinées bien sûr au niveau local. Ces actions ont nécessité bien souvent de construire des intersyndicales qui sont devenues à géométrie variable en fonction de l'objet, des autres partenaires, et même de certaines dissensions entre les directions nationales et locales... La FSU a tenu toute sa place dans les actions de ces 3 dernières années.

La FSU Réunion a participé aux débats des Conseils Délibératifs Nationaux. Nous sommes intervenus en concertation avec les autres territoires d'outre mer afin de faire prendre conscience de nos spécificités locales. Ce fut notamment le cas lors du CDFN des 21 et 22 mars 2017 au cours duquel une motion, sous l'impulsion de la FSU Réunion, relative à la **loi sur l'égalité réelle outre-mer** permettant la scolarisation obligatoire de 3 à 18 ans, fut votée à l'unanimité.

Code du travail

Le Code du Travail concerne les agents des services publics en fixant les règles en matière de temps et de santé au travail pour tous les salariés ; en outre, de nombreux agents de la FP sont recrutés sur des contrats de droit privé et relèvent donc de l'ensemble des règles du Code du Travail.

Quand le gouvernement Hollande (Loi El-Khomri en 2016) et le gouvernement Macron (Loi Penicaud de mai 2017) ont attaqué les droits des salariés, la FSU Réunion a participé à toutes les mobilisations et initiatives pour exiger le retrait de ces textes ; débütées avant la période qui nous occupe ici, les manifestations intersyndicales (FSU, CGTR, FO, SOLIDAIRES, UNEF) se sont poursuivies en juin et septembre 2016 contre la loi El-Khomri. Après l'accession d'E. Macron au pouvoir, le Code du Travail a de nouveau été attaqué, ce qui a conduit à défilé à nouveau en septembre 2017 avec la CGTR et l'UNEF puis en novembre avec la CGTR et FO.

Fonction Publique

La loi dite de « transformation » de la Fonction Publique est le **dispositif le plus dangereux** jamais élaboré contre les services publics. L'objectif du gouvernement est bien de préparer leur privatisation et la fin du statut de fonctionnaire, c'est-à-dire d'abandonner des décennies après sa création la Fonction Publique à la française qui protège les agents et garantit, par un statut protecteur, l'absence de pressions politiques sur le fonctionnement des services publics. La décision de recourir massivement à des emplois précaires ouvre la voie à la généralisation de ce qui se passe déjà dans la Territoriale à la Réunion où près de 80 % des personnels sont précaires et où le clientélisme est pratiquement devenu un mode de management.

Dès la parution du rapport CAP22 qui jetait les bases de la future loi de « transformation » de la Fonction Publique, la FSU s'est mis en ordre de bataille, à chaque 1^{er} mai d'abord (2017, 18, 19) aux côtés de l'interpro public-privé mais aussi sur des dates dédiées à ce seul sujet : en 2017, 10 octobre, 16 novembre, en 2018, 22 mars, 19 avril, 22 mai, 9 octobre, en 2019, 9, 16 et 23 février, 2 et 19 mars, 27 avril, 9 mai (avec pour le coup une intersyndicale au complet), 22 et 27 juin. La FSU a été la seule organisation à participer à toutes les manifestations de la période et à porter haut ses revendications de défense de la Fonction Publique, y compris avec les Gilets Jaunes.

L'intersyndicale étant à géométrie variable, le socle stable a reposé sur le partenariat FSU-CGTR auquel se sont parfois ralliés FO et Solidaires.

Congés bonifiés

Retraites



RAPPORT D'ACTIVITÉ FSU974 2016-2019 (SUITE)

Élections professionnelles

Les élections de décembre 2018 ont conforté la FSU : au niveau national, elle est l'une des rares OS à progresser en voix, confirme sa 1ère place à l'Éducation Nationale, la 2ème dans la Fonction Publique de l'État et s'implante durablement à la Territoriale.

Par les suffrages obtenus localement, la FSU Réunion a contribué à ces résultats :

C'est historique ! La FSU est enfin devenue la 1ère fédération syndicale de l'Éducation Nationale à La Réunion.

Sur l'ensemble des ministères, la FSU est 3ème à la Réunion et bénéficie en outre d'une représentativité très forte à la Justice, l'Environnement, l'Enseignement Agricole, le Pôle Emploi, la Caisse des Dépôts.

Elle confirme, avec le SNUTER, son ancrage dans la Fonction Publique Territoriale, en arrivant pour la première fois 2ème à la Région et en obtenant pour la première fois des sièges au Département.

Ces résultats sont encourageants mais ne doivent pas cacher la diversité des résultats avec des secteurs en difficulté et d'autres en progression. La prochaine mandature devra permettre de mettre en place des stratégies et des actions pour accompagner les secteurs plus en difficulté. Malgré tout, l'image de la FSU est bonne et elle convainc de plus en plus de personnels.

Communication

La FSU a des contacts dans tous les médias locaux où elle est souvent invitée. Nous organisons régulièrement des conférences de presse pour annoncer des mobilisations ou commenter les rentrées scolaires comme sociales.

La FSU Réunion dispose d'un site entièrement refait il y a trois ans mais qu'il faudra moderniser ainsi que d'un compte Facebook pour s'adapter à l'évolution des modes de communication.

Formation syndicale

Durant ces 4 années, la FSU a organisé de nombreux stages et colloques afin de former et informer les personnels.

Deux sessions de stage « spécial retraite » organisées courant mars 2017 ont réuni plus de 300 personnes.

En novembre 2017, ce sont plus de 600 collègues qui ont assisté aux deux sessions de stage « Manager ou servir » animé par Évelyne Berchtold Rognon.

A l'occasion des Elections professionnelles en novembre 2018, deux colloques animés par Bernadette Groison, Secrétaire Générale de la FSU, ont permis à plus de 500 d'entre vous de venir débattre sur l'avenir de la fonction publique.

Tous stages confondus, ce sont plus de 1500 fonctionnaires, non titulaires de la FPT ou de la FPE que la FSU Réunion aura rencontré, formé et, nous l'espérons, éclairé sur les enjeux politiques ainsi que sur notre vision syndicale.

Organisation des manifestations

Articulation Fédération et Syndicats Nationaux

L'exercice de la démocratie est difficile... y compris dans la FSU Réunion. Plusieurs désaccords ont émaillé cette mandature qui ont vu des syndicats de la FSU s'opposer en public et devant les institutions posant un discrédit sur la Fédération. Pourtant les statuts sont clairs : dans leurs champs respectifs chaque syndicat est celui qui décide, et par contre, sur les points transversaux, il faut se concerter et décider d'un mandat sur chaque point. C'est ainsi qu'à l'Université, 2 syndicats se sont prononcés sur une situation qui ne relevait pas de leur champ, discréditant la position du syndicat concerné. A l'Éducation Nationale, un syndicat mécontent de certains choix a choisi de s'appuyer sur l'administration pour faire valoir sa position, son point de vue plutôt que de participer à la concertation. Il serait souhaitable de trouver un modus operandi qui montrerait un front FSU uni.

* ACRONYMES :

Cospar : Collectif des Organisations Syndicales, Politiques et Associatives de la Réunion

SD : Secrétaire Départemental/e

BEFD : Bureau Exécutif Fédéral Départemental

CTA : Comité Technique Académique

CALR : Conseil Académique des Langues Régionales

GT : Groupe de Travail

CEN : Conseil de l'Éducation Nationale

SN : Syndicat/s National/ux, soit les syndicats qui composent la FSU

OS : Organisation/s Syndicale/s

DITES NON À LA LOI DE TRANSFORMATION DE LA FONCTION PUBLIQUE !



RAPPORT FINANCIER DES ANNEES 2016-2017 / 2017-2018 / 2018- 2019

Chers camarades,

Vous avez ci dessous les éléments chiffrés du bilan comptable de ces 3 dernières années. Ces données sont issues du logiciel interne « GRIGRI » qui permet de tenir une comptabilité recettes-dépenses à partir de nos relevés de comptes. Nous adressons chaque année nos relevés de comptes et les pièces justificatives à l'équipe de la trésorerie nationale de manière à ce qu'ils puissent être, en cas de demande, présentées au Commissaire au Compte.

La clôture des comptes s'est toujours faite dans les temps (fin aout) et aucune remarque ne nous a été formulée sur les derniers exercices comptables.

Nous devons cependant rester attentifs à respecter les règles fixées :

- Chaque dépense doit être accompagnée de son justificatif (facture)
- Toute dépense supérieure à 600 euros, devra faire l'objet d'un vote en BEFD ou CDFD pour l'adoption d'un mandat financier spécifique

La situation financière de la FSU Réunion est saine, elle s'est nettement améliorée depuis avril 2018, avec les sommes perçues mensuellement du Conseil Régional correspondant aux mandats de nos camarades siégeant au CCEE et au CESER.

Il est à noter que tous les syndicats ne versent pas de manière régulière leurs contributions de 3 euros par adhérents. Ce qui aujourd'hui ne met plus en difficulté les comptes de la FSU Réunion, qui est en capacité de faire face aux dépenses, notamment grâce à la participation financière du SNUIPP, du SNEP et du SNUEP aux frais du local.

Le solde sur le compte de la FSU réunion s'élève au 30 aout à 29 395 euros.

Rapport financier FSU 974	Année (2016-2017)	Année (2017-2018)	Année (2018-2019)
Solde du compte au départ de l'exercice	3994,08	6338,11	16243,85
Total des produits	19892,32	28238,01	37899,57
Total des charges	17548,27	20300,00	24747,75
Report à l'année N+1	2344,03	7938,01	13151,82
CHARGES PRINCIPALES			
Loyer	10694,32	13641,32	13380,52
Eau EDF Internet Téléphone	2250,48	2889,76	1910,71
Frais divers (copies, petits matériels, actions manifestations, fournitures, banques, location salle, elections...)	4603,47	3768,92	9456,52
TOTAL DEBIT	17548,27	20300	24747,75
PRODUITS PRINCIPAUX			
Transfert de charges (loyer, stage, congrès,...)	8052,45	11953,46	7863,72
Versements CESER et CCEE (Conseil Régional)	899,84	7327,55	18865,85
Virement FSU National	5900	5459	5710
Soutien OS FSU 974 (3 euros / Adhérent)	5040,03	3498	5460
TOTAL CREDIT	19892,32	28238,01	37899,57



VOTE du RA et du RF de la SD de La Réunion

Voter sur les rapports d'activité et financier consiste à se prononcer sur le travail militant entrepris au cours de ces trois années ; ces textes ont pour but de rendre compte de l'activité de la section départementale sur la période 2016-2019.

Loin d'être une simple énumération des actions menées, cet exercice doit permettre à tout adhérent d'un des syndicats nationaux (SN) de la section de percevoir des résultats positifs mais aussi des axes qu'ils nous restent à améliorer, tous ensemble, pour le futur.

Nous avons coanimé la section départementale pendant ces trois années avec le souci permanent de prendre des initiatives fédérales pour défendre nos revendications dans l'intérêt des services publics et de leurs agents, en ayant toujours présent à l'esprit le contexte social particulier de notre département.

Cette période s'achève sur une mobilisation sociale d'un genre inédit, les Gilets Jaunes. A La Réunion, cette mobilisation a connu un démarrage exceptionnel ponctué par 15 jours de blocages de l'île qui s'est peu à peu essoufflée. Si les résultats n'ont pas été à la hauteur de la mobilisation, force est de constater que cette mobilisation doit nous poser question en tant que fédération syndicale sur l'image des organisations syndicales dans la société réunionnaise et sur notre rôle.

Cette mobilisation a aussi permis de relancer le débat sur la place des services publics à La Réunion et en France dans un contexte de crise sociale aiguë. Sur cette question, l'arrivée de M. Emmanuel MACRON à la présidence de la République, suivie par une majorité plus que confortable à l'Assemblée, a coïncidé avec une stratégie politique nouvelle du « en même temps ». Ainsi, le gouvernement a lancé tous azimuts ses grandes réformes sur des sujets aussi essentiels que le Code du Travail (reprenant le travail du gouvernement Hollande), le statut des fonctionnaires, les services publics d'éducation, de santé, de la justice... Face à ces attaques, nous n'avons qu'une alternative, le fédéralisme !

C'est en tout cas ce qu'Alternative Fédérale (AF), réunion des 2 principales tendances nationales (U&A et EE), de camarades sans tendance et de la quasi-totalité des SN présents à La Réunion, s'est efforcée de mettre en œuvre au cours de ce mandat. L'Unité de la FSU s'est toujours faite sur la participation de tous aux délibérations, nous ne pouvons donc que déplorer les difficultés rencontrées régulièrement pour réunir le quorum et le manque de participation aux instances fédérales sur la période.

La force de l'exercice du consensus est de nous permettre de mobiliser l'ensemble des agents des différentes fonctions publiques autour de revendications qui nous sont communes : défense du statut du fonctionnaire, augmentation des moyens pour l'ensemble des fonctions publiques, garantie d'un réel service public de l'environnement, d'éducation, de santé, de la justice, des territoires, de l'emploi... Porter la question politique au sein de notre action est une réponse forte à la demande de nos collègues. C'est avec cette vision que les camarades d'AF élus au secrétariat ont organisé les débats et travaux au sein la section départementale.

Face aux attaques simultanées, nous devons nous servir de nos réussites passées mais aussi de nos échecs pour continuer de travailler à la mobilisation de tous les travailleurs dans l'Unité la plus large. Mais cette Unité ne pourra se faire qu'au prix du respect de chaque SN et de leur champ de syndicalisation et d'action.

Les élections professionnelles 2018 ont ainsi été un exercice permettant de jauger notre capacité à nous organiser entre SN au sein de la section départementale. Si quelques éléments sont encore perfectibles avec l'expérience des années passées, nous ne pouvons que nous féliciter de la progression d'une très grande partie des SN dans l'ensemble des fonctions publiques, portant même la FSU comme 1^{ère} fédération à l'Education Nationale pour la 1^{ère} fois de son histoire. Ces réussites aux élections doivent nous servir d'exemple pour notre fonctionnement quotidien.

Au-delà des élections, nous voyons aussi que nos rangs continuent de gonfler, signe que le fonctionnement syndical proposé par la FSU et ses SN est apprécié par de plus en plus de collègues ! Notre responsabilité syndicale, du fait même de nos bons résultats, doit nous pousser à continuer et amplifier cette expérience atypique qu'est le fédéralisme au sein de la FSU. Depuis sa création au début des années 2000, AF n'a eu de cesse de mettre en œuvre l'expression de tous, l'égale prise en compte de chacun des syndicats et l'aide à ceux numériquement plus faibles, pour l'Unité au sein de la fédération.

La période qui s'achève nous a vu partager cette responsabilité au sein du secrétariat départemental avec U&A Réunion et bien que l'exercice d'entretenir notre Unité tout en préservant notre pluralité ne soit pas de tout repos, nous sommes fiers du travail accompli par l'ensemble de nos camarades et appelons à voter POUR les rapports d'activités et financier.

[ALTERNATIVE FEDERALE]

C'est pourquoi nous vous appelons à voter POUR le Rapport d'Activité et le Rapport Financier de la Section Départementale.

Signataires : Marie-Hélène DOR, Co-Secrétaire départementale (SNES), Jérôme PAYET Trésorier (SNU-POLE EMPLOI), Patricia CROSSON WALLON-HOARAU (SNES, Section FSU du lycée de Trois Bassins), Guillaume ARIBAUD (SNUipp), Elixabet ALFARO (SNICS), Jean-François CROSSON (SNPI), Catherine DURIEZ (SNEP), Charles LOPIN (SNUEP), Lionel LEDUC (SNESup), Françoise LEPOAN (SNES), Christophe CONSTANS (SNPES-PJJ), Cendrène PEIGNON (SNUEP), Ludovic SAVINI (SNEPAP), Claudine SAMINADIN (SNUipp), Mikael ALPHA (SNE)

Unité & Action et Sans Tendance

APPEL

Il y a trois ans, à l'occasion du vote sur le rapport d'activité de la direction départementale de la FSU, notre courant de pensée avait appelé à voter POUR ce rapport.

Les avancées que nous avons obtenues, à l'époque, nous semblaient augurer d'un meilleur fonctionnement de notre fédération. Et, logiquement, nous avons donc appelé à voter POUR le rapport d'activité.

Les premières années de la dernière mandature ont confirmé le souhait de la nouvelle direction d'apaiser les tensions (ouverture du secrétariat, composition commune des délégations fédérales dans les instances, les audiences, organisation des intersyndicales...).

Malheureusement, ces bonnes manières n'auront pas duré... Nous pouvons renouveler à présent les reproches que nous avons faits à la direction concernant le fonctionnement de notre section départementale qui ne respecte pas toujours les règles élaborées par tous les syndicats qui ont créé la FSU.

Nous regrettons que les champs de compétences et de mandats de tous les syndicats n'aient pas toujours été respectés conformément à la logique de « fédération de syndicats indépendants » de la FSU.



Nous avons décidé de ne pas donner de consigne de vote pour le rapport d'activité fédéral départemental, estimant que les éléments déclinés ci-dessus permettent à chacun(e) de faire un choix qui valorisera soit le début soit la fin de cette mandature.

Pour le vote n° 1 (orientation fédérale nationale) nous appelons à voter **POUR** la liste « **Unité & Action et Sans Tendance** ».

Pour le vote n° 2 nous appelons à voter **POUR** le rapport d'activité présenté par la direction fédérale nationale.

Pour le vote n° 4 nous appelons à voter **POUR** le rapport financier présenté par la direction fédérale départementale.



ANSAM!

Proposition de modification des statuts de la FSU Réunion présentée par la tendance *Alternative Fédérale* :

Article 17bis :

"Afin de favoriser l'engagement complet du/de la/des SD dans ses/leurs fonctions fédérales, mais aussi de prévenir tout conflit d'intérêt, la règle de non-cumul des mandats est instituée : une fonction de Secrétaire Départemental n'est pas compatible avec celle de Secrétaire d'un Syndicat National."

Cette proposition sera soumise au vote du congrès départemental de novembre.



RETRAITE À POINTS

LA RETRAITE
ON LA VEUT MEILLEURE,
UN POINT C'EST TOUT.

Et vous pensiez que ça n'allait pas être un point chaud ?

Découvrez ce que fait la FSU
pour défendre les conditions de
travail des fonctionnaires

En voir + sur www.fsu.fr



F.S.U.

ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN



Thèmes du congrès :

- 1 Éducation, formation, recherche, culture : un service public pour le progrès social
- 2 Services publics, personnels, paritarisme, retraites, laïcité,...
- 3 Transition écologique, droits humains et justice sociale : une urgence démocratique
- 4 Pour une FSU combative, unitaire et engagée au quotidien

Venez débattre !

COUPON DE PRÉ-INSCRIPTION

À découper selon le pointillé

NOM/PRÉNOM :

SYNDICAT :

LIEU DE TRAVAIL :

Adresse postale :

mail :

téléphone :

Je souhaite participer au congrès de la FSU Réunion qui aura lieu les 12, 13 et 14 novembre 2019 au Conservatoire à Rayonnement Régional de Saint-Benoit et recevrai en retour les documents nécessaires à ma participation.

☐ Je pré-réserve mon repas (barquette à 6,50 euros) pour les déjeuners des 12, 13 et 14 novembre (entourer la ou les dates retenues)

Ce coupon est à nous transmettre par tout moyen utile :

à la FSU par mail fsu974@fsu.fr, ou pli postal : 7bd Mahatma Gandhi, Résidence « Les Longanis » 97490 Sainte-Clotilde

ou à votre syndicat FSU d'affiliation